



JS SUISSE

FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PROJET 2021

Dépositaires : Fernando Frauenfelder (JS ville de Zurich), Rachele Unternährer (JS ville de Lucerne), Leonie Traber JS ville de Zurich), Zoe Sutter (JS Argovie), Laura Fischer (JS Unterland), Anna Luna Frauchiger (JS ville de Zurich), Leah Heuri (JS ville de Zurich), Lea Gasser (JS ville de Zurich), Luca Dahinden (JS ville de Zurich)

Nom du projet : Extension des motifs de fuite reconnus et réintroduction des demandes d'asile dans les ambassades

1 Description du projet (2'000 caractères maximum, espaces compris)

Décrivez votre projet en général : de quoi s'agit-il ?

La décision de s'exiler est le plus souvent prise sous la contrainte. Personne ne choisit son lieu de naissance. Nous, Suisses, avons le privilège de vivre dans un pays sûr dans lequel aucune guerre n'a lieu et aucun individu n'est structurellement persécuté. Il en est autrement dans le reste du monde. La persécution et la torture sont systématiques dans trois pays sur cinq. Des conflits armés font rage dans un pays sur sept dans le monde. Ces inégalités sont tout simplement effrayantes. Étant donné la grande responsabilité des États du Nord global, le comportement de la Suisse envers les conditions de vie des exilé-e-s est paradoxal. La Suisse vend des armes à des pays en proie à des guerres civiles. Sa place financière, elle, pollue l'air en investissant dans des projets produisant du CO², et est ainsi responsable de la disparition des moyens de subsistance de nombreuses personnes. Les multinationales délocalisent leur activités dans les pays dans lesquels les normes en termes de droit humain et de respect de l'environnement sont les mauvaises ; ce qui favorise l'exploitation de régions en situation d'instabilité économique. Les situations critiques résultant de ces phénomènes sont considérées comme étant « auto-infligées », notamment dans l'optique de délégitimer l'exil.

Nous voulons plus que le facteur dominant soit les persécutions personnelles, mais qu'il soit l'importance d'une crise. Les motifs de fuite reconnus doivent être étendus pour inclure les crises climatiques, la pauvreté, les guerres, les conflits armés, les famines, les persécutions fondées sur l'orientation et l'identité sexuelles et les discriminations spécifique au sexe.

Il est absurde que des personnes risquent leur vie dans l'espoir d'en avoir une meilleure. La sécurité des réfugié·e·s ne serait pas garantie avec la seule extension des motifs de fuite. Elles et ils risqueraient toujours de s'exposer à l'exploitation, la torture et des dangers de mort. Notre projet veut, par conséquent, également réintroduire, par l'intermédiaire d'une initiative populaire, la possibilité d'effectuer des demandes d'asiles dans les ambassades. Si une personne peut déposer dans son pays d'origine une demande d'asile pour la Suisse, elle bénéficiera d'une plus grande protection.

2 Description succincte (400 caractères maximum, espaces compris)

Décrivez votre projet en 4 phrases courtes, comme si vous récoltiez dans la rue.

Nous voulons lancer une initiative exigeant la réintroduction des demandes d'asile dans les ambassades afin que les réfugié·e·s n'aient plus à se lancer dans des voyages au péril de leur vie. Nous voulons également étendre les motifs valables de fuite aux crises climatiques, la faim, la pauvreté, les guerres, les persécutions en raison de l'identité ou de l'orientation de genre ainsi que les discriminations spécifiques au sexe.

3 Narratif

Quelle histoire la JS peut-elle raconter avec votre projet ?

Le projet remet en question les valeurs fondamentales de notre société. Il soulève la question de savoir d'où des personnes s'octroient, en fonction de leur lieu de naissance, le droit de décider de la vie d'autres. En voulant reconnaître tous les motifs de fuite, nous affirmons que ce n'est pas qu'à quelques hommes* blancs réunis autour d'une table de juger du sort d'autres humains. Qui plus, la proposition de réintroduire les demandes d'asile dans les ambassades démontrera l'absurdité des actuelles politiques migratoires. Pourquoi des individus devraient-ils risquer leur vie, s'ils ont la possibilité de bénéficier d'une protection qu'ils méritent ?

4 Liens avec les projets précédents

Comment votre projet peut-il être lié aux initiatives et projets nationaux précédents de la JS Suisse ?

Le projet s'inscrit dans le cadre des diverses campagnes déjà menées par la JS sur le thème de la migration, telles que celles visant à revendiquer des moyens de fuite plus rapide et moins compliquée. Le projet conduirait également la Suisse à accueillir davantage de réfugié·e·s et à davantage assumer sa responsabilité de pays riche du Nord global dans la lutte contre les inégalités mondiales.

5 Pertinence systémique

Dans quelle mesure votre projet pose-t-il d'importantes questions, comment les provoque-t-il ? Quelles nouvelles idées apporte-t-il sur la scène politique ? Comment attaquer grâce à ce dernier l'hégémonie néolibérale ?

La politique migratoire actuelle, fondée sur la Convention de Genève relative au statut des réfugiés et sur Schengen/Dublin, exige qu'une preuve soit fournie pour se voir accorder les droits fondamentaux et humains prévus par la Convention européenne des droits de l'homme. En devant prouver que l'on est personnellement persécuté·e, les injustices sont considérées comme données. Celles et ceux ayant reçu des menaces de mort sont protégé·e·s, mais pas celles et ceux qui ont perdu leurs moyens de subsistance à cause d'une guerre civile ou d'une crise climatique. Notre projet met l'accent sur l'intersectionnalité et montre que de nombreux problèmes globaux découlent du capitalisme. Il remet en question les structures hiérarchiques centrales du néolibéralisme, qui justifient les inégalités globales. Notre projet d'initiative vise également à soulever la question rhétorique de savoir si une vie humaine peut avoir plus de valeur qu'une autre. Notre projet pourrait aller jusqu'à interroger la pertinence des frontières et faire valoir leur abolition. Les demandes d'asile dans les ambassades auraient le mérite de rendre un peu plus poreuses les frontières. Nous ferions ainsi un pas de plus vers la liberté globale d'établissement. Qui plus est, notre initiative replacerait au centre du discours sur la migration la responsabilité du Nord global dans les motifs de fuite. La Suisse serait appelée à endosser un rôle de pionnière dans la meurtrière *forteresse Europe* et à donner le bon exemple. En légalisant les voies d'exil et en reconnaissant le statut de nombreuses*eux requérant·e·s d'asile débouté·e·s, la

division de la société en deux classes de citoyen·ne·s, celle des Suisses et celle des étrangères*ers, serait mise à mal. Le projet est provocateur, car c'est un projet migratoire offensif ne se contentant pas simplement de repousser les idées des populistes de droite.

6 Relations avec l'actualité

Avec quels débats d'actualité le projet peut-il être rattaché ? Pourquoi le projet est-il d'actualité ?

La politique migratoire est une thématique politique omniprésente dont les partis bourgeois traitent volontiers. En créant une image négative du « migrant », l'UDC a réussi à faire passer toutes les batailles politiques pour questions migratoires. Le problème de l'emploi, dont elle est l'une des principales responsables, elle l'attribue aux « emplois volés » par les réfugié·e·s et détourne ainsi l'attention des politiques antisociales mises en place par les élites. Elle instrumentalise également la question migratoire pour s'en prendre aux pauvres et remplir les poches des riches. Les déficits fiscaux ne sont pas la conséquence, selon son cadrage, d'une politique fiscale favorable au 1%, mais d'une aide sociale exorbitante versée aux personnes réfugiées. La mise à mal du cadrage anti-immigration pourrait faire perdre beaucoup de terrain aux partis bourgeois dans divers débats liés à la question. Actuellement, les attitudes socialement acceptables à l'égard des politiques migratoires se droitisent de plus en plus. À la Moria, les personnes en situation d'exil sont attaquées par des nazis. Les organismes de secours doivent partir, car ils craignent pour leur propre intégrité. L'extrême droite et la répression policière envers les étrangères*ers croissent de manière inquiétante. Avec le coronavirus, le débat sur la migration a pris une nouvelle ampleur. Cette dernière a permis de mettre en lumière les conditions de vie catastrophiques des sans-papiers et montré l'écart entre des conditions de vie acceptables pour la population « normale » et celles dans les abris d'urgence ou les centres d'asile fédéraux. Avec *Black Lives Matter*, la hiérarchisation et le classement des personnes sur la base de leur origine ont été critiqués dans une nouvelle dimension.

7 Mobilisation/recrutement de membres

Comment votre projet peut-il apparaître comme attractif auprès de jeunes non-membres de la JS ? En quoi peut-il nous aider à convaincre des jeunes de nous rejoindre ?

Le projet sera certainement bien accueilli par les jeunes issu·e·s de l'immigration, car elles et ils ont eu même fait l'expérience de discriminations fondées sur l'origine. La route de la Méditerranée présente un grand potentiel de sensibilisation, notamment en raison des réseaux de passeurs. Les jeunes sont particulièrement disposé·e·s à être sensibilisé·e·s au fait que les droits humains devraient s'appliquer à toute et tous. Même si le projet ne sera rendu public qu'en 2022, il s'inscrit tout de même dans le cadre du débat provoqué par BLM.

8 Objectifs

Quels sont les objectifs de votre projet ? Que voulez-vous obtenir à travers ce dernier ?

Les principaux objectifs du projet sont de sensibiliser la population aux conditions inhumaines des exilé·e·s, de combler le fossé entre Suisses et « étrangères*ers » et de stimuler la réflexion sur les injustices dans le monde causé par le capitalisme ou la discrimination. Il convient de déconstruire l'image de « l'Autre ». Ce projet combat également la vision bipolaire du monde de l'UDC et des autres partis/mouvements de droite. Une campagne référendaire efficace peut mettre à mal cette vision et la remplacer par la nôtre.

9 Nouveauté

Y a-t-il déjà eu un projet similaire au vôtre (au niveau national ou international) au cours des 20 dernières années ? Si c'est le cas, signalez-le.

Le 6 mai 2015, le PS a déposé une motion au Conseil national. Le Conseil fédéral était invité à faire tout ce qui était en son pouvoir pour que l'UE s'engage fortement pour l'introduction des demandes d'asile dans les ambassades. Cependant, la motion a été rejetée au motif que la Suisse était la seule à déjà avoir traité ce type de demande d'asile. On avait craint que la Suisse ne soit confrontée à un grand nombre de demandes d'asile si les demandes d'asile dans les ambassade restaient en vigueur. Le Conseil fédéral a donc résolument rejeté la motion en 2015.

10 Dans le cas d'un projet d'initiative : validité juridique

Votre initiative respecte-t-elle l'unité de la matière ? Est-elle, selon vous, réalisable et valide ? (En cas d'incertitude dans ce domaine, vous pouvez contacter le CD.)

Le principe de l'unité de la matière est un principe juridique inscrit dans la Constitution fédérale de la Confédération suisse. Il stipule qu'un lien factuel doit exister entre les différents aspects d'une initiative. Ce qui est le cas de notre projet. Il existe un lien factuel entre l'introduction des demandes d'asile dans les ambassades et l'extension des motifs de fuite. Étant donné que ces deux aspects ont respectivement trait à la politique migratoire et d'asile, il est légitime de les combiner.

Les articles suivants de la Cst devraient notamment être modifiés :

Article 121a (Constitution fédérale) : Gestion de l'immigration

La Suisse gère de manière autonome l'immigration des étrangers.

Plafonds/contingents annuels pour le séjour des étrangers → supprimer

La Suisse permet à toute personne de déposer, en raison de [motifs de fuite] une demande d'asile dans l'une de ses ambassades.

La compatibilité avec les traités internationaux et le droit supérieur sera certainement problématique lors de la mise en œuvre (→ Schengen devra probablement être dénoncé). Cela serait donc certainement un élément important dans la campagne, mais ce pourrait aussi être une opportunité. Cela montre que la politique migratoire suisse n'est pas isolée de celles des autres pays. La validité de l'initiative ne devrait pas pour autant être remise en question ; il y a déjà eu plusieurs initiatives valables passées qui, si elles avaient été adoptées, auraient déclenché des négociations internationales.